

SYNTHÈSES DE LA QUESTION SOCIALE

La revendication identitaire met-elle en péril la République ?

Congrès des Loges du Sud

La revendication identitaire est à la fois perçue comme un risque pour la République et comme une opportunité pour confirmer ses valeurs. Ce qui caractérise l'individu, c'est le fait qu'il possède une identité.

Si l'identité est donnée à l'individu par le groupe auquel il appartient, elle est, également, un concept paradoxal qui rend semblable à l'autre mais aussi différent.

Les individualités se construisent à partir d'une poly-identification. L'identité est un concept intégrateur qui repose sur la reconnaissance. L'individu a une tendance naturelle à intégrer un groupe afin de fonder son équilibre personnel, d'assurer sa propre promotion et garantir en même temps sa protection. Au-delà des valeurs culturelles, ethniques et religieuses, la République garantit les droits fondamentaux.

Le préambule de la Constitution française (« tout être humain, sans distinction de race, de religion, de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés ») et son Article 1 (« la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ; elle assure et respecte toutes les croyances ») autorisent sans ambiguïté l'expression des différences.

Dans la République, il existe une confrontation entre les exigences de la vie en société, et les aspirations individuelles des citoyens.

S'il y a des groupes qui rassemblent (associations, syndicats, partis politiques...) et qui procèdent de l'acceptation d'une règle commune, d'autres, par contre excluent et aliènent en imposant à l'individu ses exigences.

Georges Sarre observait que « si la communauté réduit l'individu à son identité ethnique ou religieuse, la citoyenneté l'ouvre à l'universel ».

La revendication identitaire est un mode d'expression, voire le symptôme d'une perte de repères. La revendication se traduit alors par l'exigence de droits particuliers au nom d'une différence.

Les luttes de reconnaissances des peuples (Basque, Corse, Breton...) ou de certains groupes (handicapés, homosexuels...) illustrent nettement ce phénomène au point de devoir considérer qu'il n'existe pas une revendication identitaire, mais de multiples revendications identitaires.

La disparition de certains repères familiaux, socio-professionnels et idéologiques a relancé la confrontation de l'État républicain avec les communautarismes

L'objectif des revendications communautaristes est d'obtenir de la République, au nom de particularismes, un statut juridique et politique. C'est la mosaïque d'intérêts particuliers, qui, s'opposant à l'intérêt général, fait courir un risque à la cohésion nationale. Il semble

cependant que la République soit capable d'intégrer des droits nouveaux pour certains groupes identitaires reconnus légitimes. La suspicion actuelle à l'égard des revendications identitaires tient donc à l'extrémisme de certains de ces groupes qui nient la primauté des lois républicaines. Le débat se recentre donc sur la laïcité.

La République doit refuser les exigences communautaristes, qui la mettent en danger, mais elle se doit de rétablir l'égalité entre les citoyens en luttant contre la misère, l'acculturation ; il lui faut assurer un suivi social et veiller à la réussite scolaire. La laïcité doit être réaffirmée afin de renforcer le sentiment d'appartenance aux valeurs républicaines et garantir un bien vivre en harmonie dans sa communauté et sa République. L'École laïque constitue le moyen d'une éducation citoyenne, mais il faut repenser celle-ci et refuser sa privatisation ainsi que celle de l'Université. Cependant la République pourrait aussi reconnaître les particularismes et développer avec prudence une politique de la différence qui, par certaines mesures, conduirait à stimuler la réflexion sur les injustices dont les minorités sont victimes. La politique d'immigration devrait proposer un système d'accompagnement vers la connaissance et l'acceptation des fondamentaux républicains.

En conclusion, **la République laïque peut donc accepter la revendication identitaire sur un fond moral commun à savoir Liberté, Égalité, Fraternité, Solidarité, Laïcité.**

Congrès des Loges du Nord

Le terme de revendication employé dans la question a un sens fort, connoté de luttes, d'opposition d'autant plus quand il est lié à la notion d'identité. Pourtant toute vie en communauté ne sous-entend pas obligatoirement des revendications, mais la simple affirmation de son existence et de son identité.

Le terme identité interpelle : identité, celle de l'individu ? celle du groupe ? chaque individu a de multiples identités qui, pour chacune d'elles, le lie à un groupe : identité génétique, ethnique, politique, culturelle, religieuse, régionale, etc. Ce lien consolide non seulement le groupe lui-même mais aussi chaque individu qui le compose.

L'identité, c'est avoir conscience de n'exister en tant que personne mais aussi d'être reconnu par d'autres. L'identité se construit dans cette relation à l'environnement et aux autres. Mais l'identité est autant diversité qu'unité. Il faut réussir à trouver une adéquation entre « sa » propre identité et « notre » identité commune. Ainsi certaines identités fortes sont communes à la majorité des individus qui composent une société : c'est le socle d'une organisation politique et sociale. Ces rapports de force et légitimations identitaires sont régulés par les Institutions.

Mais dans la société actuelle avec tous les problèmes économiques, l'intervention du religieux, des sectes, la disparition de la notion classique de la famille, l'effacement des principaux repères laisse souvent la place à l'angoisse générée par une douloureuse indétermination identitaire. D'après le sociologue Manuel Castells « *la revendication identitaire serait due aux excès de la mondialisation, de l'uniformisation culturelle ? Plus*

généralement, les minorités nationales ou culturelles se sentent menacées par la pensée unique ».

Depuis quelque temps, il y a une multiplication des revendications identitaires est-ce réellement la preuve d'une crise de la société ? à quels niveaux ? lien social proprement dit ? valeurs, autorité ? quel est le rôle des médias ? Mais pourquoi certains groupes ne revendiquent-ils jamais ?

La revendication identitaire de droits spécifiques par certains groupes révèle une tendance au repli sur soi, à l'exclusivisme et à la ghettoïsation qu'il est paradoxal de découvrir dans un contexte démocratique. Selon Taguieff, il s'agirait d'un racisme inversé, puisque cela consisterait non pas à rejeter ce qui est étranger à soi mais au contraire à se vouloir soi-même étranger en rejetant celui qui n'est pas semblable. L'identité dans ce cas-là, est en premier lieu une arme de défense voire d'agression.

En résumé, à l'heure actuelle 2 groupes semblent se détacher :

- les partisans d'une société multiculturelle d'un côté ouverte à la différence et l'individualisme exacerbé, avec la revendication des droits individuels au sens des droits des individus pris dans leurs intérêts personnels.
- et de l'autre côté les partisans de la République pour le respect du principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi. La République ne peut accepter des droits spécifiques pour certains groupes sur la base de critères ethno-culturels. Au contraire la République doit rechercher le bien commun.

Mais est-ce que revendiquer va affaiblir l'état, la République ? La revendication identitaire existe depuis très longtemps, avant même notre République.

Et si cette revendication identitaire arrive à mettre en péril notre République cela ne veut-il pas dire que celle-ci est gravement malade ? La République se trouve actuellement loin de son idéal parce que justement principalement subordonnée à l'attitude individuelle et collective que nous avons vis-à-vis d'elle. La réponse à la question posée se situe délibérément dans l'utopie républicaine, dans notre capacité à la faire vivre, la partager.

D'autres logiques remettent en cause la République. Elles s'ancrent dans la fragilisation économique, sociale, culturelle évoquée précédemment, mais elles ne débouchent pas sur une revendication identitaire constituée comme telle, mais sur la multiplication d'actes délictueux où les institutions de la République ne peuvent plus fonctionner. (par exemple la Police, les Pompiers, la Santé, l'Éducation nationale, la Poste...). Nous sommes là dans des zones de non-droit.

Aussi comment lutter contre Les périls tout en donnant plus de place aux individus qui ne revendiquent pas ? Quelques pistes:

- Valoriser l'image d'une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Pour cela, il faut œuvrer sur les ressemblances et non sur les différences. Ce dernier point est très important, une évolution de la société est nécessaire pour que la nature du creuset où doivent exister des conditions pour faire vivre ensemble des gens différents

soit réellement vécue. Le rôle de l'école doit être une fois encore déterminant à l'abri des pressions religieuses, patronales et politiques.

- savoir écouter, c'est le premier acte de reconnaissance de l'autre.
- Rappeler la notion de devoir : il faut s'accorder sur un minimum et ne pas tolérer que des groupes politiques, religieux ou autres aient un comportement ou des valeurs qui remettent en cause la loi de l'ensemble, c'est-à-dire la loi de la République.
- Rappeler l'importance fondamentale de la liberté de conscience et du droit pour chaque individu à vivre comme il l'entend dans le cadre de la règle commune républicaine.
- Développer l'envie d'entreprendre, tout en veillant à l'égalité des chances, et donner plus de pouvoir pour que chacun se sente plus fort, à sa place, écouté et confiant. L'exemple des étrangers payant des impôts, sans pouvoir voter aux municipales, montre que ce n'est pas toujours le cas.

Au total ces grands principes ne doivent justement pas rester à l'état de principes, le cadre de vie de notre société doit être inséré dans une vision politique qui sera au-dessus de nous. Il s'agit d'une vision universaliste pour rassembler et non pour différencier. Pour lutter contre la xénophobie, le racisme et les discriminations, il faut respecter la laïcité, ciment de l'unité nationale.

Et nous, Francs-Maçons, nous partageons des valeurs qui doivent s'adapter à la réalité du moment. Nous avons foi et confiance en l'Homme alors pourquoi pas en l'individu. Devons-nous combattre la mondialisation qui est porteuse d'uniformisation et donc de perte d'identité ou plutôt l'orienter dans un sens plus favorable aux Hommes.

Claude Dubar dans sa définition de l'identité humaine a bien précisé qu'elle « *n'est pas donnée une fois pour toute à la naissance ; elle se construit dans l'enfance et désormais, doit se reconstruire tout au long de la vie* ».